

COMMUNIQUE DE PRESSE



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Le 20 05 2021

Pour les élu-e-s de Saint Herblain En Commun, la surenchère sécuritaire est une impasse

Les élu-e-s de Saint-Herblain En Commun apprennent par la presse que les policiers municipaux de Saint-Herblain vont être équipés de taser et de caméras portatives en plus de leurs matraques.

Un sujet aussi important n'a même pas été débattu en conseil municipal. Un échange de qualité aurait peut-être évité cette dérive sécuritaire.

Ce n'est pas d'une surenchère de matériel de répression dont les habitant-e-s de Saint-Herblain ont besoin mais de dialogue, de réponses humaines à leurs questions. Tous les chiffres montrent et démontrent que l'augmentation de policiers, même suréquipés, n'entraîne pas une diminution de la délinquance.

Cet argument vaut également pour les caméras qu'elles soient fixes ou portatives. Les jeunes et leurs aînés savent très bien discuter et vivre ensemble quand on préfère les mesures éducatives aux mesures répressives.

A quand la mise en place d'un véritable CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) avec les policiers, les professionnels de la prévention, de l'action sociale et les enseignants ? Cet outil, attendu, donnerait des solutions humaines, durables et constructives.

Solennellement, nous demandons au maire de St-Herblain et à sa majorité de renoncer à la mise en place de Tasers et autres caméras portatives pour les policiers municipaux.